

# patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Keryado, son histoire](#)
4. [Territoire de Ploemeur](#)
5. Une future indépendance qui se précise

## Une future indépendance qui se précise

---

Avec le temps, les velléités d'indépendance s'accroissent pour plusieurs raisons. Les investissements entrepris par Ploemeur concernent prioritairement le bourg de Ploemeur au détriment des sections périphériques. Les Keryadins se sentent alors oubliés. En 1889, suite à une demande des habitants, en plus de celle installée dans le haut de Keryado, une deuxième boîte aux lettres est installée à l'angle des rue de Calvin et de Brest. Il est prévu cinq levées par jour par les sous-agents de Lorient.

Le 17 novembre 1889, un article paraît dans le Nouvelliste du Morbihan. Il y est réclamé une pétition pour demander la création de la section en commune et en paroisse indépendante, « il est incontestable que la population y trouverait de réels avantages ». De

plus, la population ouvrière de Keryado qui ne cesse d'augmenter a des préoccupations bien différentes de celles du reste de la commune de Ploemeur beaucoup plus rurale. D'ailleurs, aux élections de 1898, si le bourg de Ploemeur vote majoritairement pour un candidat soutenu par la presse conservatrice (64 %), les électeurs de Keryado soutiennent le candidat radical-socialiste Paul Guieysse (69 %).

Le 13 septembre 1890, le ministre de la Marine autorise l'extension de la circonscription médicale de l'arsenal de Lorient à certains quartiers situés en dehors du territoire de Lorient et très habités par la population ouvrière de la Marine soit Keryado, Kersabiec, Saint-Armel, Kerentrech-Caudan, Kerguiec, Lanester, le Polygone.

Le 26 décembre 1896, le conseiller municipal Francis Philippe demande la séparation de Keryado et Ploemeur. En juin 1897, les conseillers municipaux représentant les Keryadins refusent de siéger au conseil municipal tant que la question n'est pas débattue. Le 24 mars 1898, une pétition signée par 700 habitants sur 976 électeurs réclamant l'indépendance, est légalisée. Toutefois, l'adhésion des habitants n'est pas entière : ceux de Kerforn, La Villeneuve et Kerfichant, séparés du bourg de Keryado par la voie ferrée, souhaitaient rester à Ploemeur. Suite à cela, le 17 juillet 1898, monsieur Romieux, commissaire-enquêteur nommé, remet un procès-verbal d'enquête.

Le 28 août 1898, une commission syndicale, chargée de donner son avis sur le projet d'érection en commune distincte de la section de Keryado, est élue, par l'assemblée électorale de la section en exécution d'un arrêté préfectoral du 27 mai 1898. La commission est composée d'Hyacinthe Duliscouët (médecin), Amédée Kermabon (instituteur), Louis Dosda, Jean-Marie Raoul (rentier) et Joachim Le Liboux (maître entretenu en retraite). La commission rend son rapport le 29 janvier 1899. Son constat est sans appel : « Keryado comporte une agglomération considérable dont les intérêts économiques et moraux sont, de tous points, différents de ceux du reste de la commune de Ploemeur et souvent même opposés. »

Le 12 février 1899, le conseil municipal de Ploemeur se déclare à l'unanimité pour la création d'une commune. Des plans devant servir de base à l'érection de la commune sont établis en mai 1899 et approuvés à la condition que les villages et les terrains qui se trouvent en dehors de la ligne de chemin de fer, à l'exception du manoir de la Chartreuse, ne fassent pas partie de la commune. Le projet de loi est présenté lors de la séance du Sénat du 29 décembre 1900. À cette date, 650 enfants fréquentent alors les deux écoles de Keryado jugées prospères par le Sénat.

Un avis du conseil d'État de janvier 1901 qui veut inclure dans Keryado tout Kerforn et une partie plus conséquente de Kerfichant et de La Villeneuve, avait été refusé par la municipalité de Ploemeur. D'ailleurs, les intérêts de Ploemeur défendus au Sénat par le sénateur Gustave Lamarzelle, sont mentionnés dans une lettre du 5 février 1901 où celui-ci se réjouit d'avoir été entendu par la commission qui va alors modifier le projet de la Chambre en tenant compte du désir du maire de Ploemeur de conserver tous les territoires situés en dessous de la ligne de chemin de fer. Quelques jours plus tard, le sénateur radical-socialiste Paul Guieysse de l'avis contraire, va aller plaider pour Keryado à la même commission. Ne réussissant à se mettre d'accord, il appartient au conseil d'État de trancher sur les limites à accorder. Les directeurs des contributions directes pensent qu'un

remaniement cadastral serait trop couteux et uniquement à la charge de la nouvelle commune. Face à la situation qui se complique, Keryado annonce, avant que le conseil d'État ne se prononce, qu'elle accepte la proposition antérieure de Ploemeur de soustraire de la section le village de Kerfichant qui représente 80 habitants.



## **Horaires d'ouverture**

### **Hôtel Gabriel**

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,  
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

# Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)